

activité un champ d'opération qui nous est profitable depuis de longues années. Nous avons pu en tout temps nous y livrer sans contrainte à nos opérations et les conditions qui nous sont imposées ne sont ni onéreuses ni injustes.

Votre peuple se recommande à nous par sa vaillance, son esprit d'économie et sa manière de vivre et nulle part ailleurs la gestion de nos affaires ne nous donne aussi peu de peine. Les lois et la manière dont on les applique sont un appui pour les institutions bien administrées et les garanties qu'on nous impose ne sont pas plus onéreuses que celles qu'on exige des compagnies canadiennes établies aux Etats-Unis. Je tiens à rendre ce témoignage ayant été souvent en communication avec l'honorable ministre des finances, le Receveur général et le surintendant des assurances. La courtoisie et la loyauté de ces hauts fonctionnaires sont fort appréciées par les compagnies américaines qui ont l'autorisation d'opérer dans vos parages. En accueillant froidement les compagnies dont les ressources étaient insuffisantes, on a protégé les intérêts de vos compatriotes et des corporations solides.

Dans les conditions indiquées, où trouveriez vous ailleurs un terrain plus favorable pour exercer votre activité et utiliser vos efforts en employant des procédés strictement honnêtes?